

10700/21

(OR. en)

PRESSE 21
PR CO 21

RÉSULTATS DE LA SESSION DU CONSEIL

3807^e session du Conseil

Affaires étrangères

Bruxelles, le 12 juillet 2021

Président

Josep Borrell Fontelles

Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères
et la politique de sécurité

P R E S S E

SOMMAIRE¹

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Questions d'actualité	4
Géopolitique des nouvelles technologies numériques	4
Orientations stratégiques.....	4
Éthiopie.....	5
Déjeuner de travail.....	5

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

– Facilité européenne pour la paix – document relatif aux procédures	6
– Décision du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine.....	6
– Décision du Conseil mettant en place une mission militaire de formation de l'Union européenne au Mozambique.....	6
– Deux déclarations du Forum régional de l'ASEAN (FRA)	6
– Décision du Conseil relative à la conclusion du protocole à l'accord UE-Amérique centrale visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie	7
– Priorités de l'UE aux Nations unies lors de la 76 ^e Assemblée générale des Nations unies.....	7

AFFAIRES GÉNÉRALES

– COVID-19: dérogation temporaire au règlement intérieur du Conseil.....	7
--------------------------------------------------------------------------	---

¹

- Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
- Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
- Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

- Règlement délégué de la Commission relatif à des normes techniques de réglementation concernant la reconnaissance contractuelle des pouvoirs de dépréciation et de conversion 8
- Règlement relatif à la facilité de prêt au secteur public dans le cadre du mécanisme pour une transition juste 8

MARCHÉ INTÉRIEUR ET INDUSTRIE

- REACH en ce qui concerne le N,N-diméthylformamide 8
- Accès normalisé aux informations du système de diagnostic embarqué des véhicules 8

TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Directive "vie privée et communications électroniques" 9

TRANSPARENCE

- Transparence - accès du public aux documents 9

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

Questions d'actualité

Le haut représentant a informé le Conseil de la situation de blocage au Liban et annoncé un accord politique en vue de mettre en place un régime de sanctions à l'encontre des responsables de la situation.

Les ministres ont également abordé la situation de l'Afghanistan, au vu du retrait des troupes américaines et de celles de l'OTAN, ainsi que de la multiplication des attaques ciblées à motivation ethnique. Dans ce contexte, le haut représentant a insisté sur la nécessité d'exhorter les talibans à entamer de réelles négociations de paix sans exclusive, et à nouer un dialogue avec les pays de la région et la communauté internationale au sens large en vue de jouer un rôle constructif à l'appui du processus de paix afghan.

Géopolitique des nouvelles technologies numériques

Le Conseil des affaires étrangères a tenu un premier débat sur l'impact extérieur et géopolitique des nouvelles technologies numériques. Ces technologies sont essentielles pour les sociétés et les économies de l'UE mais de plus en plus, elles deviennent un moteur de concurrence géopolitique et d'influence à l'échelle mondiale, utilisé par des acteurs étrangers à des fins de manipulation de l'environnement informationnel, d'influence sur le débat public et d'ingérence dans les processus démocratiques.

Les ministres ont souligné la nécessité de mobiliser la capacité de l'UE en tant que pouvoir réglementaire pour influencer les normes et standards mondiaux dans ce domaine, et de veiller à ce que le système reste ouvert, axé sur l'humain et fondé sur l'état de droit. Les ministres ont ainsi exprimé le souhait de collaborer avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, des États-Unis à la région indo-pacifique, de l'Afrique à l'Amérique latine.

Orientations stratégiques

Les ministres des affaires étrangères ont procédé, pour la première fois, à un échange de vues sur la boussole stratégique, l'initiative de l'UE conçue pour mieux la préparer aux crises futures, renforcer sa résilience face aux menaces – y compris dans le cyberspace – renforcer les partenariats de l'UE en vue de relever les défis communs et mettre en place une culture stratégique commune.

Un premier projet de boussole stratégique devrait être présenté aux États membres en novembre 2021, en vue d'une finalisation en mars 2022.

Éthiopie

Le Conseil a eu l'occasion de débattre de la situation en Éthiopie et au Tigré où, malgré le cessez-le-feu, on assiste à une grave crise humanitaire, où les populations sont exposées à un risque de famine, et où la violence et le viol sont largement utilisés comme armes de guerre contre les civils.

Les ministres ont été informés de l'initiative visant à créer un pont aérien humanitaire en soutien aux populations de la région du Tigré, et ils ont débattu des priorités politiques sur lesquelles l'UE devrait se concentrer: assurer l'accès humanitaire et le respect du droit international humanitaire, consolider le cessez-le-feu et œuvrer à la cessation complète des hostilités par toutes les parties, veiller au retrait des forces étrangères du territoire éthiopien, mettre fin immédiatement aux violations des droits de l'homme et lancer un dialogue national sur la réconciliation afin de préserver l'intégrité et l'unité politique de l'Éthiopie.

Déjeuner de travail

Au cours du déjeuner, les ministres des affaires étrangères ont eu un débat informel avec le nouveau ministre israélien des affaires étrangères, Yaïr Lapid, axé sur les relations bilatérales, mais aussi sur la situation dans la région.

En ce qui concerne le processus de paix au Proche-Orient, les ministres ont une fois de plus souligné que l'UE défendait fermement la sécurité d'Israël et condamnait le terrorisme. Dans le même temps, l'UE attend d'Israël qu'il offre une perspective politique pour mettre un terme au conflit, et elle reste prête et disposée à soutenir Israël et les Palestiniens dans leurs efforts pour remettre sur pied un processus politique constructif.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Facilité européenne pour la paix – document relatif aux procédures

Le Conseil a approuvé le document relatif aux procédures liées à la facilité européenne pour la paix. Il s'agit de lignes directrices concernant le processus d'élaboration et de prise de décision pour les mesures d'assistance au titre de la facilité européenne pour la paix, en vue de la mise en œuvre du pilier "mesures d'assistance".

Le 22 mars 2021, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2021/509 du Conseil établissant une facilité européenne pour la paix, et abrogeant la décision (PESC) 2015/528. La facilité européenne pour la paix remplace la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique et le mécanisme Athena.

Décision du Conseil concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine

Le Conseil a décidé de prolonger de six mois supplémentaires, soit jusqu'au 31 janvier 2022, les sanctions visant des secteurs économiques spécifiques de la Fédération de Russie.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Décision du Conseil mettant en place une mission militaire de formation de l'Union européenne au Mozambique

Le Conseil a adopté une décision mettant en place une mission militaire de formation de l'UE au Mozambique (EUTM Mozambique). La mission a pour objectif de former les forces armées mozambicaines à la protection de la population civile et au rétablissement de la sûreté et de la sécurité dans la province de Cabo Delgado, et de les y aider.

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

Deux déclarations du Forum régional de l'ASEAN (FRA)

Le Conseil a approuvé l'ouverture de négociations sur deux instruments non contraignants en vue de la prochaine réunion ministérielle du Forum régional de l'ASEAN (FRA), qui se tiendra les 1^{er} et 5 août 2021 au Brunei Darussalam.

Il s'agit des documents suivants:

- la déclaration du Forum régional de l'ASEAN sur la promotion du programme en faveur de la jeunesse, de la paix et de la sécurité, qui invite les membres du FRA, dans un esprit de solidarité, à faire avancer le programme en faveur de la jeunesse, de la paix et de la sécurité; et
- la déclaration du Forum régional de l'ASEAN sur la prévention de la cybercriminalité et la lutte contre ce phénomène, qui invite les membres du FRA à promouvoir la coopération internationale sur cette question, en faisant bon usage des mécanismes et plateformes de coopération existants, et à renforcer le partage d'informations, de connaissances, de bonnes pratiques et de stratégies.

Après concertation et négociation avec tous les membres du FRA, les textes arrêtés seront présentés lors de la réunion ministérielle du FRA (Brunei Darussalam, 1^{er}-5 août 2021) en vue de leur adoption par consensus.

Décision du Conseil relative à la conclusion du protocole à l'accord UE-Amérique centrale visant à tenir compte de l'adhésion de la Croatie

Le Conseil a adopté une décision relative à la conclusion d'un protocole à l'accord établissant une association entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et l'Amérique centrale, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion de la République de Croatie à l'UE ([6048/20](#)).

Priorités de l'UE aux Nations unies lors de la 76^e Assemblée générale des Nations unies

Le Conseil a approuvé des conclusions exposant les priorités de l'UE aux Nations unies lors de la 76^e session de l'Assemblée générale des Nations unies (septembre 2021 - septembre 2022).

Pour en savoir plus, voir le [communiqué de presse](#).

AFFAIRES GÉNÉRALES

COVID-19: dérogation temporaire au règlement intérieur du Conseil

Le Conseil a adopté une décision portant nouvelle prorogation de la dérogation temporaire au règlement intérieur du Conseil prévue par la décision (UE) 2020/430 eu égard aux difficultés de déplacement causées dans l'Union par la pandémie de COVID-19 ([10144/21](#)).

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Règlement délégué de la Commission relatif à des normes techniques de réglementation concernant la reconnaissance contractuelle des pouvoirs de dépréciation et de conversion

Le Conseil a confirmé qu'il n'avait pas l'intention d'exprimer d'objections à l'égard du règlement délégué (UE) de la Commission complétant la directive 2014/59/UE du Parlement européen et du Conseil par des normes techniques de réglementation concernant la reconnaissance contractuelle des pouvoirs de dépréciation et de conversion. L'acte a été communiqué au Conseil le 31 mai 2021. Au cours de la procédure de consultation, aucune délégation n'a fait part de son intention d'exprimer des objections à l'égard de cet acte délégué. Sauf objection du Parlement européen, l'acte délégué sera publié et entrera en vigueur ([9719/21](#), [9408/21](#)).

Règlement relatif à la facilité de prêt au secteur public dans le cadre du mécanisme pour une transition juste

Le Conseil a approuvé la position du Parlement européen sur le règlement relatif à la facilité de prêt au secteur public dans le cadre du mécanisme pour une transition juste et a adopté cet acte. Le 24 juin 2021, le Parlement européen a arrêté sa position en première lecture sur la proposition de la Commission, qui figure dans le document [PE-CONS 33/21](#). La facilité de prêt au secteur public constitue le troisième pilier du mécanisme pour une transition juste, qui vise à soutenir les entités du secteur public dans leurs investissements en raison du rôle essentiel de ce secteur pour ce qui est de remédier aux défaillances du marché.

MARCHÉ INTÉRIEUR ET INDUSTRIE

REACH en ce qui concerne le N,N-diméthylformamide

Le Conseil a décidé de ne pas s'opposer à l'adoption du règlement de la Commission concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), en ce qui concerne le N,N-diméthylformamide ([10069/21](#), [8758/21](#) + [ADD 1](#)).

Accès normalisé aux informations du système de diagnostic embarqué des véhicules

Le Conseil n'a pas l'intention de soulever d'objections à l'égard de l'acte délégué de la Commission relatif à l'accès normalisé aux informations du système de diagnostic embarqué des véhicules et aux informations sur la réparation et l'entretien, et les prescriptions et procédures pour l'accès aux informations de sécurité des véhicules ([10072/21](#), [8978/21](#) + [ADD 1](#)).

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Directive "vie privée et communications électroniques"

Le Conseil a adopté aujourd'hui un règlement relatif à une dérogation temporaire à la directive "vie privée et communications électroniques".

La dérogation concerne l'utilisation de technologies par des fournisseurs de services de communications interpersonnelles non fondés sur la numérotation pour le traitement de données à caractère personnel et d'autres données aux fins de la lutte contre les abus sexuels commis contre des enfants en ligne ([10582/21](#), [PE-CONS 38/21](#)).

TRANSPARENCE

Transparence - accès du public aux documents

Le 12 juillet 2021, le Conseil a adopté la réponse à la demande confirmative n° 25/c/01/21 (10004/21).
